

AR Prefecture

063-216302588-20260703-DEL2026070306-DE
Reçu le 09/07/2026
Publié le 09/07/2026

DEL2026070306

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 juillet 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

PROCURATION : 1

VOTANTS : 13

L'an Deux Mille Vingt et Six, le Vingt Mars à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2026

Présents : BAARDMAN Bruno, BENE Nathalie, BOUCHERY Marie-José, CHANTEGREL Emilie, CHARBONNIER Marie-Laure, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, GOURBEYRE Séverine, KAUFFELD Rolf, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud.

Absents : DOURILLE Alain, OLIVIER Katia, PONCET Fabien

Procuration : DOURILLE Alain à MARATRAT Gilles

Secrétaire de séance : BOUCHERY Marie-José, PEUDEVIN Mireille

OBJET : DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Considérant le projet d'étude diagnostique des réseaux d'assainissement collectif,

Considérant que cette peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Vu le détail estimatif des travaux, et le plan de financement présenté ci-après,

Financement	Montant HT	Taux
Département	10 140.00	30%
Agence de l'Eau	16 900.00	50%
Fonds propres	6 760.00	20%
Total des ressources	33 800.00	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Sollicite** du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, une subvention dans le cadre de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement collectif
- **Sollicite** de l'Agence de l'Eau, une subvention dans le cadre de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement collectif

AR Prefecture

063-216302588-20260703-DEL2026070306-DE
Reçu le 09/07/2026
Publié le 09/07/2026
Pour la Unanimité

DEL2026070306

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

